Image not found or type unknown

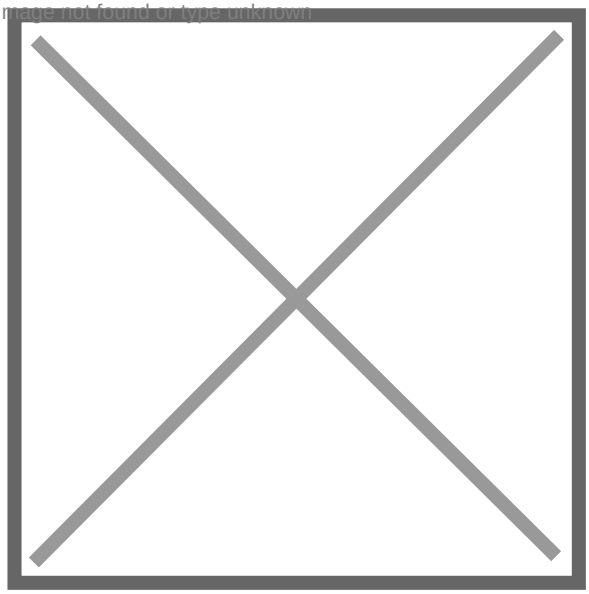

Nouveau patron... plus chef... et le salaire?

Par **Dominocost**, le **14/08/2008** à **11:08**

Bonjour à tous,

Je vous expose mon soucis...

Je vien de changer de patron suite à un appel d'offre (nettoyage agro-alimentaire)...

Je suis chef d'équipe, mais la nouvelle entreprise a embauché un soit disant 2 ème chef...

Moi je me retrouve à un poste. Il m'a dit clairement avant hier que je n'avais plus aucune responsabilité...(ce qui m'arange un peu, car le client ai trop exigent par rapport au moyen que l'on a).

A-t-il le droit de faire ça?, si oui, a-t il le droit de changer mon taux horaire?...

Par avance merci de vos réponses.

Par **Dominocost**, le **14/08/2008** à **11:13**

J'ai oublié de préciser que mon nouveau responsable m'a mis au poste sur lequel j'ai une inaptitude de la part de la medecine du travail... il a le papier de la medecine du travail ...

D'avance merci.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés